
**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

4^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 28 juin 2013

CG 13/4^{ème}/HC-01

L'an deux mille treize, le 28 juin, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéreilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

**REPRÉSENTATION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE AU
SEIN DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSENCE
POSTALE TERRITORIALE.**

DÉSIGNATION DE DEUX SUPPLÉANTS.

La commission Départementale de Présence Postale Territoriale donne des avis sur le maillage des points de contact de La Poste en Tarn et Garonne, propose la répartition de la dotation départementale du fonds postal national de péréquation territoriale et est informée des projets d'évolution du réseau postal dans le département.

Elle est composée de quatre maires, deux conseillers régionaux et deux conseillers généraux. C'est en application de cette règle que Messieurs Jean-Paul ALBERT et Guy HEBRAL ont été désignés pour y siéger, le 31 mars 2011, lors du dernier renouvellement de notre assemblée. L'arrêté préfectoral du 5 août 2011 a entériné cette décision.

Cette commission, lors de sa dernière séance du 4 mars 2013, a validé la mise en place d'une suppléance aux membres titulaires de la commission, jusqu'au prochain renouvellement de la commission en 2014.

Je vous demanderais de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la Commission des Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Désigne, en qualité de représentants suppléants du Conseil Général de Tarn-et-Garonne auprès de la Commission départementale de présence postale territoriale, jusqu'au prochain renouvellement de la commission en 2014 :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
M. Jean-Paul ALBERT	M. Jean-Paul RAYNAL
M. Guy HÉBRAL	M. Jean LAVABRE

Le Président,